



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AURÉLIE
MRC DES ETCHEMINS

RÈGLEMENT n° 11-2018

**RÈGLEMENT n° 11-2018 AYANT POUR OBJET LA FIXATION DU TAUX DE LA
TAXE D'AFFAIRES SUR LA VALEUR LOCATIVE POUR L'EXERCICE
FINANCIER 2019**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Aurélié, MRC des Etchemins, tenue le 13 décembre 2018, à 19 h, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle assemblée étaient présents:

Son honneur le maire:	Monsieur	René Allen
Les conseillers:	Madame	Caroline Drapeau
	Monsieur	Donald Couture
	Monsieur	Maurice Morin
	Madame	Annie Labbé

Étaient absents, Madame Pauline Giguère, conseillère et Monsieur Claude Despars, conseiller.

Tous formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur René Allen.

CONSIDÉRANT QUE toute municipalité locale peut par règlement, imposer une taxe d'affaires sur toute personne inscrite à son rôle de la valeur locative imposable cela en vertu de l'article 232 de la *Loi sur la Fiscalité Municipale*;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été donné et qu'il y a eu dépôt et présentation du projet de règlement à la séance de ce conseil tenue le 3 décembre 2018;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Donald Couture
ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité

D'adopter le règlement n° 11-2018 ayant pour objet la fixation du taux de la taxe d'affaires sur la valeur locative pour l'exercice financier 2019 suivant :

ARTICLE 1 Taux de la taxe d'affaires

QUE le taux de la taxe d'affaires pour l'exercice financier 2019 soit établi à 2,00 \$ / 100 \$ d'évaluation locative imposable.

ARTICLE 2

QUE les dispositions administratives de la section 4 du règlement n° 10-2018 s'appliquent à la taxe d'affaires sur la valeur locative pour l'exercice financier 2019.

ARTICLE 3 Entrée en vigueur

QUE le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Avis de motion, dépôt et présentation : le 3 décembre 2018.

Adoption : le 13 décembre 2018.

Avis de promulgation : le 14 décembre 2018.

LE MAIRE,

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER,

René Allen

Stéphane Héту